



Palácio do Governo
CP n° 304, Várzea, Cidade da Praia
República de Cabo Verde
Telef: (+238) 261 03 05 / 261 02 48

Communiqué de Presse de l'Unité en charge du désengagement de l'Etat du Ministère des Finances de la République du Cap Vert

Cession de 51% de TACV/Cabo Verde Airlines à un partenaire stratégique : un gain substantiel pour le Cabo Verde

Une société sous assistance de l'Etat

La compagnie de transports aériens, TACV était jusqu'à sa restructuration et sa réorganisation financière, réalisée entre 2017 et 2019, une société techniquement en faillite dont la poursuite de l'activité était due au seul soutien de l'État du Cabo Verde. Ce dernier a couvert ses déficits financiers pour un total de 105 millions d'euros sur 3 ans, un montant insoutenable pour une économie de la dimension du Cabo Verde.

L'essentielle : connectivité entre le Cabo Verde et le monde

Dans un contexte de nécessaire connectivité entre le Cabo Verde et le reste du monde, la liquidation pure et simple n'était pas une solution envisageable. La priorité du Gouvernement a donc été de préserver la compagnie nationale tout en lui permettant de retrouver une rationalité opérationnelle seule à même à lui permettre d'assurer ses liaisons de manière sûre, constante et durable.

Le transport aérien : future composante de la croissance de Cabo Verde

L'objectif recherché par l'Etat est l'accroissement significatif de la contribution de l'activité de transport aérien à la croissance économique du pays, dans un secteur très concurrentiel et complexe en termes de gestion mais également et exigeant sur le plan technologique.

Cet objectif ne peut être réalisé qu'avec plus de marchés cibles, plus de vols et de passagers, des offres de services plus nombreuses et de meilleure qualité qui permettront à Cabo Verde Airlines de dépasser la taille critique opérationnelle et de croître. Les activités liées à la logistique et à la gestion commerciale des aéroports seront également des moteurs de croissance.

Une opération structurée dans les règles de l'art

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, le gouvernement a estimé qu'il serait nécessaire d'identifier un partenaire stratégique doté d'un savoir-faire, d'une capacité financière et d'un intérêt à investir dans le secteur du transport aérien Cabo-verdien et aider à le transformer. Il était essentiel pour mener la privatisation à bonne fin d'isoler les dettes de la TACV via une opération de défaisance qui a conduit à la création d'une société, *NewCo*, détenue à 100% par l'État et réceptacle d'environ 105 millions d'euros de dettes dont 50% bénéficiant de la garantie souveraine. Le processus de préparation à la privatisation a été poursuivi par l'évaluation indépendante de la société par un cabinet spécialisé qui a estimé la valeur patrimoniale de la TACV à 9,2 millions d'euros dont 5,5 millions d'euros d'actifs immobilisés. La valeur nette hors actif immobilisé s'élève donc à 3,7 millions d'euros. Il convient de noter qu'aux termes de l'accord signé, le partenaire stratégique ne pourra pas céder ses actions pendant une période de cinq ans sans l'autorisation du gouvernement. Passé ce délai, le gouvernement conserva un droit de premier refus.

Cession de TACV : gain substantiel et préservation des intérêts de l'Etat

Dans le cadre des négociations pour la cession, il a été décidé de l'exclusion des actifs immobiliers de la transaction. Le prix de vente convenu pour l'acquisition de 51% du capital de la société (hors actif immobilisé) entre l'État et le partenaire stratégique est de 1,3 million d'euros. Il convient de préciser que le partenaire stratégique injectera un montant supplémentaire de 6 millions de dollars au capital de la société en 2019.

Poursuite du désengagement de l'Etat et nécessaire réforme du secteur

L'État quant à lui, poursuivra la cession de ses parts dans la société en cédant 10% du capital aux salariés mais également à sa diaspora tout en conservant 39% des actions de la société qui seront vendues en 2019 à des investisseurs nationaux et internationaux. Avec la privatisation de TACV, le Gouvernement de Cabo Verde à changer le paradigme du fonctionnement des transports aériens en redéfinissant clairement les rôles des différents acteurs : (i) Cabo Verde Airlines, opérateur des transports régie par des critères de rentabilité et de soutenabilité des activités ; (ii) la réglementation qui doit s'adapter aux nouvelles exigences du marché ; (iii) l'État dont l'influence doit se limiter à la politique des transports.

Maintien de l'emploi, nouvelles opportunités et identité nationale

La privatisation devrait permettre à TACV de soutenir l'accélération de la croissance économique, la création de richesses et de nouveaux emplois. Un accent particulier est mis par le Gouvernement et le partenaire stratégique sur le développement des compétences. Les accords signés prévoient également la possibilité de vols directs (sous conditions de rentabilité) Praia / Lisbonne, Praia / Boston et São Vicente / Lisbonne. Par ailleurs, dans le processus de renouvellement de l'image de marque de TACV, les références au Cabo Verde seront maintenues afin que la société conserve ses liens nationaux comme ce peut être le cas pour d'autres compagnies notamment Singapour Airlines, American Airlines, etc.

Governo de Cabo Verde, aos 13 de Março de 2019